

Moudon, le 24 juin 2021

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 22 juin 2021
Présidence : Christophe Gertsch

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 70/21

Demande d'un crédit complémentaire de CHF 450'000.- (préavis 53/20) pour la réfection et l'assainissement du pont St-Eloi

- vu le préavis de la Municipalité No 70/21 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- attendu que cet objet a été porté à l'ordre du jour de la présente séance ;

décide :

- 1. accorde un crédit d'investissement complémentaire de CHF 450'000.- TTC au maximum, pour finaliser les travaux de réfection et d'assainissement du pont ST-Eloi,**
- 2. prend acte que la dépense finale sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
- 3. prend acte que l'investissement sera amorti selon les possibilités du ménage communal, mais en 30 (trente) ans au maximum,**
- 4. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la somme accordée, soit CHF 450'000.- TTC aux meilleures conditions du moment.**

Le préavis est accepté par 38 voix, 1 avis contraire et 5 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 22 juin 2021.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président : La Secrétaire :


Christophe Gertsch




Nicole Wyler